

## CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 FEVRIER 2024

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BERGE Philippe, BROSSIER Ghislaine, BRUSONE Monique, DERHILLE Gérard, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, ILLY Colette, MENARD Jean-Pierre, MISSUL Jean-Luc, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise, SANCHEZ Mireille, SPIESSER André, VINCENT Jean-Marie, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM BELTRA Josette, BUSTI Paul, COMBALUZIER Viviane, DARMON José, GIANNONI Marc, GUYARD Nicole, LELEYTER Françoise

Sont également présents :

MM ARDAGNA Louis-Michel, AUGÉ Patrick, AUGÉ Nicole, BASTAR Françoise, BELLET Claude, BONNEFILLE Raymonde, COPET Chantal, CORNISH Maria, CUETO Catalina, DRAPS Patrick, DURLET Henri Philippe, DUVILLIER Hélène, HERVE Jacques, HUETTE Josette, KOEHLER Axel, KREGIEL Karol, NEGRO Alain, HERIGON Sylvie, OVAJJOU Annie, PARADIAN Jacques, ROMETTE Françoise, TALAVERA Patrice, VIGUIER Jean-Luc

Excusée : Mme LAMBERT Nicole

#### Approbation du dernier compte rendu du CA du 08 janvier 2024

- il convient de prendre en compte les remarques exprimées par des personnes invitées et notamment de préciser ou non dans les comptes rendus les diverses interventions des participants.
- Le compte rendu a été modifié suite au CA ce jour et sera soumis à approbation lors du prochain CA du 11 mars 2024

#### 1 – OAP Michelet Sainte Anne : décision du tribunal administratif pour notre requête de 2020, point sur le dossier en cours : informations diverses concernant l'OAP et notre recours contentieux de 2020

4. En deuxième lieu, le comité d'intérêts du quartier (CIQ) de Sainte-Anne ne transmet ni ses statuts ni une autorisation de son conseil d'administration permettant à son président d'ester en justice, malgré la fin de non-recevoir opposée en défense. Par suite, ce comité ne justifie pas que son président avait qualité pour le représenter en justice.

6. Il résulte de ce qui précède qu'il y a lieu d'accueillir les fins de non-recevoir opposées par la métropole Aix-Marseille-Provence tirée du défaut d'intérêt et de qualité à agir des requérants dont la requête doit, par suite, être rejetée.

## D É C I D E :

Article 1<sup>er</sup> : La requête présentée par le comité d'intérêts du quartier de Sainte-Anne et autres est rejetée.

Article 2 : Les requérants verseront la somme globale de 1 000 euros à la métropole Aix-Marseille-Provence sur le fondement des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Nous requête a donc été rejetée et nous sommes dans l'obligation de verser un montant de 1000€ à la métropole. Pour les trois personnes du CIQ qui se sont portées requérantes afin d'étoffer le dossier, le CIQ prendra à sa charge le montant qui sera calculée entre l'ASL, le CIQ, et les 3 personnes. Nous proposons de provisionner cependant ce jour 1000€.

Une réunion de l'ASL s'est tenue le 18 janvier 2024 et nous n'avons été prévenu et convié qu'au cours de cette réunion :

### COMITE D'INTERETS de QUARTIER de SAINTE ANNE



Marseille le 19/01/2024

A

Maître KUJAWA

Mr Philippe BERNON président de  
l'ASL Michelet/Ste Anne

Maître, Mr le Président de l'ASL,

Suite à une réunion tenue par l'ASL Michelet/Ste Anne qui s'est déroulée le 18 janvier 2024, et à laquelle le CIQ en tant qu'association représentative du quartier de Ste Anne n'a été conviée qu'au cours de cette réunion et donc n'a pas participé à l'ensemble des débats, nous tenons à préciser notre position concernant l'OAP Michelet/Ste Anne.

Le CIQ a participé au travail de concertation qui a été mené par la métropole et nous avons au fur et à mesure porté avec d'autres participants (ASL / Le Corbusier etc ...) les remarques et autres demandes pour lesquelles nous avons obtenu un certain nombre de réponses et de modifications significatives par rapport au projet initial.

Le CIQ a également participé à l'enquête publique, et nous attendons à présent la nouvelle présentation de l'OAP pour consulter notre conseil d'administration, le groupe urbanisme mis en place par le CIQ, les adhérents, et pouvoir ainsi positionner le CIQ au regard donc de cette dernière version de l'OAP.

Le CIQ, en tant qu'association de quartier, se doit d'avoir une vision et un positionnement beaucoup plus global au-delà d'intérêts particuliers (qui peuvent par ailleurs être défendu par des avocats et experts différents de ceux du CIQ), et comme par exemple le nombre de logements, la répartition des logements sociaux, la circulation et le stationnement pour l'ensemble du quartier, les équipements publics, les risques inondation etc ...

Dans un premier temps nous nous associons, y compris pour les frais occasionnés, avec l'ASL Michelet/Sainte Anne uniquement sur le transfert de dossier et l'étude de celui-ci par maître KUJAWA.

Nous ne nous positionnons pas, et donc y compris pour l'aspect financier, sur d'autres démarches et/ou consultation d'expert, et/ou autres recours éventuels, tant que comme précisé ci-dessus nous n'avons pas connaissance du dossier et donc décidé de suites éventuelles.

Cordialement

Le président du CIQ



G. DERHILLE

Au regard des frais que nous pourrions avoir à engager nous proposons de provisionner 2000€ en sus des 1000€ déjà évoqués.

Nous adresserons dès réception des documents par le nouvel avocat un courrier au cabinet qui a précédemment géré cette affaire.

Il est par ailleurs signalé qu'en principe le projet qui sera soumis au vote de la métropole et de la mairie serait peu être disponible mi avril. Ce n'est qu'en connaissance de ce dossier que le CIQ aura éventuellement à se positionner. Par ailleurs il est rappelé que le rôle du CIQ concernant l'OAP est relatif à l'ensemble de la zone ainsi qu'aux conséquences pour le reste du quartier (services publics, circulation, stationnement etc ...).

Mr Jean-Pierre MENARD ( 1<sup>er</sup> vice-président du CIQ) intervient en précisant ses démarches continues dans les établissements scolaires de notre quartier et signale que non seulement il va certainement y avoir un problème de capacité d'accueil déjà problématique suite aux récentes constructions, mais également une question

Sont notamment intervenus concernant l'OAP :

Mr BERNON Philippe (président de l'ASL Michelet Sainte Anne) qui a regretté l'absence de prise en compte, par la commission d'enquête, des différentes remarques émises par l'ASL lors de la visite sur site du commissaire enquêteur ainsi que celles émises lors de la rencontre dans les locaux destinés à accueillir les personnes pour cette enquête publique. Souligne l'absence d'information concernant l'Av Guy de Maupassant. Précise que le nombre de logements sera de 350 à 400 logements.

Mr SPIESSER André (conseil syndical de la Villa Lucia et membre du CA du CIQ) précise que dans le rapport des commissaires enquêteurs et malgré une rencontre sur site, la question relative à une voie douce à l'intérieur de Villa Lucia, ce qui est refusé par les riverains, n'est toujours pas « tranchée »

Mr Bernard SOUMIREU (président du conseil syndical du Corbusier) signale que le recours des habitants du Corbusier concernant le projet de 2019 n'a pas abouti. Cependant depuis le projet a été modifié et il n'y aura donc pas de recours pour la décision du tribunal administratif (pour OAP de 2019).

Mr Patrice TALAVERA (président du conseil syndical du Brasilia) signale également que le recours présenté par les habitants du Brasilia n'a pas abouti. Indique qu'il convient en effet d'attendre le futur projet avant toute décision éventuelle.

Un débat général concernant ce sujet ainsi que les questions relatives au stationnement et la circulation souligne l'inquiétude des habitants du quartier au regard notamment des constructions nouvelles.

Mme Raymonde BONNEFILLE s'interroge sur l'accroissement de la population dans notre quartier et les conséquences notamment sur les écoles.

## **2 – Désignation de référents pour notre quartier : rôle, secteur géographique, par thèmes ....**

Compte rendu de la réunion du 30/01/2024 au CIQ pour « zonage » du quartier et actions des référents.

Mr Jean-Marie VINCENT présente le projet :

*Objectif : Nous voudrions associer à une zone de notre CIQ un référent qui serait ainsi plus près des habitants de cette zone.*

*Un référent à l'écoute des aspirations et demandes des habitants de la zone.*

*- le référent peut s'appuyer sur les conseils et l'expertise des pilotes des commissions.*

*Commission Sécurité : pilote P. Bergé*

*Commission Propreté : pilote J.M. Vincent*

*Commission Mobilité - Stationnement : pilote P. Busti*

*Commission Sécurité : pilote P. Bergé*

*Commission Urbanisme - Circulation : pilote G. Derhille*

*Commission Relation Ecoles : pilote J.P. Ménard*

*Commission Animations : pilote R. Zaroni*

*Commission Espaces Verts - Jardins : pilote ?????*

*Commission Commerce : pilote ?????*

*Hors réunion : Modifications des périmètres Mobilité et Urbanisme pour être en conformité avec le découpage de la fédération (cf dernier CR).*

*Missions du référent :*

*- interlocuteur des habitants de la zone*

*- interface des conseils syndicaux de la zone*

*- distribution du journal / relais vers commerces de la zone*

*- interlocuteur des commerces*

*- toute décision relève de la validation préalable du Bureau (hebdomadaire) ou CA(mensuel)*

#### CIQ Sainte Anne - zone 1

Référent :

mail : ciq.sainteanne1@gmail.com

Périmètre :

Avenue Alexandre Dumas

Avenue de Tourville

Avenue Nicolas

Boulevard Barral prolongé

Impasse des Bambous

Traverse des Mameluks

Avenue des Colonnes

Avenue aviateur Poli

Avenue Hélène Boucher

#### CIQ Sainte Anne - zone 2

Référent : Gérard DERHILLE

mail : ciq.sainteanne2@gmail.com

Périmètre :

OAP Brasilia – Maupassant

#### CIQ Sainte Anne - zone 3

Référent :

mail : ciq.sainteanne3@gmail.com

Périmètre :

av de Mazargues – côté pair - des Mameluks à bd Verne

allée des Buis

avenue Edmond Grange

Boulevard Marin

Rue Thieux

Boulevard Sainte Anne de Boulevard Verne à B. Bonnet

Boulevard Baptiste Bonnet

Boulevard Pépin  
Rue Callelongue de B. Bonnet à Clot Bey  
Boulevard Clot Bey de Callelongue à avenue Hélène Boucher

CIQ Sainte Anne - zone 4

Référent :  
mail : ciq.sainteanne4@gmail.com

Périmètre :

Rue Callelongue de B. Bonnet à avenue de Mazargues  
Allée Callelongue  
Allée du Devenson  
Allé Marcel Pagnol  
Avenue Illysia

CIQ Sainte Anne - zone 5

Référent :  
mail : ciq.sainteanne5@gmail.com

Périmètre :

Avenue Clot Bey de rue Callelongue à Traverse Paul  
Avenue de la Serane (exceptée la résidence de la Sérane dans le périmètre du CIQ Bonneveine)  
Traverse Paul

CIQ Sainte Anne - zone 6

Référent :  
mail : ciq.sainteanne6@gmail.com

Périmètre :

Avenue de Mazargues de rue Callelongue à Avenue de Haifa  
Avenue de Haifa de l'avenue de Mazargues au Pouce  
Rue Albert Dubout

CIQ Sainte Anne - zone 7

Référent :  
mail : ciq.sainteanne7@gmail.com

Périmètre :

Parc Bonneveine  
Rue Marie Louise  
Avenue de l'Aillaude  
Avenue Félicien François  
Avenue de Mazargues de Boulevard Haifa à Avenue de l'Aillaude  
avenue Olivary  
Rue Jean de Florette  
Chemin de la Sarette (résidence la Sarette exceptée dans périmètre CIQ Bonneveine)  
Parc Bortoli

CIQ Sainte Anne - zone 8

Référent :  
mail : ciq.sainteanne8@gmail.com

Périmètre :

Avenue de Mazargues de Jean de Florette à carrefour Mazargues-Lancier  
Avenue Ludovic Légré  
Boulevard Camille Blanc  
Rue Jules Isaac jusqu'à Boulevard de la Fabrique  
Boulevard Michelet de Camille Blanc à Traverse du Four Neuf  
Impasse Jourdan  
Allée de la Pergolette  
Boulevard de la Fabrique  
Impasse Lion  
Impasse Alméras  
Boulevard Alméras  
Boulevard François Robert

## CIQ Sainte Anne - zone 9

Référent :

mail : [ciq.sainteanne9@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne9@gmail.com)

Périmètre :

Rue Jules Isaac de Boulevard de la Fabrique à Boulevard Luce  
Avenue Edouard Branly  
Avenue du Docteur Page  
Boulevard Michelet de la Traverse du Four Neuf au boulevard Luce  
Boulevard Jaubert  
Boulevard Michel Fronti  
Boulevard François Coppée  
Boulevard Sicard  
Rue Chabert  
Boulevard Debeaux  
Boulevard Labouly  
Boulevard Reynaud  
Rue Amphoux  
Avenue de Mazargues de Boulevard de la Fabrique à Boulevard Luce

## CIQ Sainte Anne - zone 10

Référent :

mail : [ciq.sainteanne10@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne10@gmail.com)

Périmètre :

Rue Thieux  
av de Mazargues – de boulevard Verne à rue de Callelongue  
Boulevard Luce  
Boulevard de Sainte Anne de l'avenue de Mazargues à B.Bonnet

Une information ? Une question ?

### **CIQ Sainte Anne**

388 Avenue de Mazargues 13008

[ciq.sainteanne@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne@gmail.com)

07 88 60 67 52

<https://www.ciq-sainteanne.fr/>

Il est proposé aux adhérents du CIQ de se positionner pour être référent en adressant une demande au CIQ.

### **3 – FUN (friche urbaine naturelle) traverse Paul**

Une réunion concernant le projet de la FUN (friche urbaine naturelle) de la travers Paul aurait du avoir lieu avant ce CA, mais cette réunion est reportée en principe à mi février. Nous informerons le CA des évolutions du projet. Par ailleurs nous allons interroger la mairie du 68 concernant les friches de l'avenue d'Haïfa ainsi que sur le parc Bonneveine.

### **4 – Assemblée générale du CIQ le lundi 01 avril 2024 : membres du CA sortants (Beltra, Combaluzier, Derhille, Guilhem, Illy), candidatures au CA**

Concernant les sortants il convient que chacune et chacun fasse parvenir un courrier précisant leur demande ou non de renouveler leur siège au conseil d'administration de notre CIQ.

Nous informerons les adhérents de la possibilité de présenter leur candidature pour intégrer le CA conformément à nos statuts :

## Art 9- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

*L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 7 membres au moins, 30 membres au plus, élus pour trois années par l'Assemblée Générale*

*Les membres sont rééligibles.*

*Seuls les membres à jour de leur cotisation des 2 dernières années peuvent faire acte de candidature au C.A. Toutefois, celui-ci peut déroger à cette obligation en cas de carence de candidature.*

*Les nouvelles candidatures doivent être déposées au Siège du Comité 15 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.*

*La liste par ordre alphabétique des candidats devra être affichée dans le lieu où se déroule l'Assemblée de manière à être visible par tous.*

*L'élection des membres du Conseil se fait soit à main levée soit à bulletin secret si nécessaire.*

*En cas de vacance d'un poste, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres par cooptation, laquelle sera soumise à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale.*

*Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.*

*Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent exercer aucun mandat politique. Tout membre désirant faire acte de candidature à un mandat politique quelconque devra, au préalable, donner sa démission de membre du CA, faute de quoi il serait considéré comme démissionnaire d'office et radié pour cinq ans.*

*L'ensemble de ces membres, démissionnaires ou radiés, perdront automatiquement tous leurs titres au sein des CIQ*

**A ce jour le CA est composé de 23 membres. Il est demandé aux candidates et candidats éventuels de faire part de leur candidature au plus tôt : date limite des candidatures le 22 mars 2024 (date de réception par le CIQ)**

## 5 - Questions diverses :

### **Groupe de travail : communication**

Prévoir ensemble les participants et une date. Une date de réunion sera proposée prochainement aux membres du CA.

Si des adhérentes et/ou adhérents souhaitent participer à ce travail, merci de contacter le CIQ

### **Journal du CIQ :**

Nous nous donnons un an (jusqu'à fin 2024) pour mettre en place une nouvelle organisation :

- journal diffusé en numérique (à voir avec le site)
- journal papier à disposition dans les commerces de proximité
- voir la question relative aux annonces que les commerçants font actuellement (annonces sur le journal numérique ? participation financière ? etc ....)
- pour 2024 trois éditions papier :
  1. communiquer largement sur le nouveau dispositif qui sera mis en place
  2. informer sur les commerces référents

Il est nécessaire de travailler le sujet dans le cadre du groupe de travail communication

Mr Alain NEGRO propose de mettre à disposition des commerçants des présentoirs pour la revue du CIQ.

### **Loto**

Prochain loto le dimanche 07 avril 2024 à la place Bonnefon à 14H30

### **Expo peinture :**

L'expo aura lieu au CMA Ste Anne le samedi 23 mars 2024 et le dimanche 24 mars 2024-

Installation le samedi matin et expo samedi AM et dimanche journée.

Installation le samedi matin de 8H à 12H : besoin de volontaires.

Apéritif prévu dimanche soir lors de la remise des prix

Nous allons demander à la mairie, sans doute Mr Rupnik, de bien vouloir présider le jury

Le jury est composé de Mme TELOUK, Mr BERGE, Mr GIANNONI, représentant mairie

Mme COPET est chargée de l'organisation avec les membres du CA.

### **CA de la fédération des CIQ du 8 :**

Le CA de la fédération s'est tenu le 24 janvier 2024 :

- la question relative au stationnement sera intégrée dans la commission mobilité
- Jean-Marie VINCENT fait partie de la commission propreté
- G Derhille fait partie du groupe de travail urbanisme

**Père Noël** : une action réalisée par le CIQ chaque année. Le coût de cette manifestation n'est pas négligeable (850€), mais il convient là aussi de considérer l'action elle-même et son apport pour le CIQ et les habitants et commerçants.

**Le conseil d'administration décide de continuer la mise en place de cette animation pour notre quartier.**

**Le théâtre volant** : manifestation qui a été déjà organisée par le CIQ. Jean Guillon installe un bus dans le parc du Corbusier et propose des rencontres diverses ( musique, comtes etc ...). Cette manifestation a un coût pour le CIQ pour un montant de 1.000€ par semaine (deux semaines seraient prévues, soit 2000 €), par ailleurs le CIQ doit assurer toutes les demandes pour les autorisations assurances, sécurité, etc .... La question se pose pour cette année 2024.

**Le conseil d'administration ne souhaite pas être l'organisateur de cette manifestation. Le CIQ propose cependant de communiquer largement si cet événement est mis en place.**

La séance est levée à 19h40

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
LUNDI 11 MARS 2024 à 18H au 388 av de Mazargues**

Le président du CIQ



G. DERHILLE